

# Voir Demain

Trimestriel N° 483 - Avril / Juin 2021

Revue nationale de l'association Voir Ensemble



## La lecture en partage

### DOSSIER

La lecture en partage  
p. 2 à 8

### REGARDS

La solidarité en actions  
p. 9 à 12



# Élargir son univers

Marie-Claude Cressant, administratrice à Voir Ensemble.

**Avec les confinements, beaucoup d'entre nous ont consacré plus de temps à lire, pour se distraire, s'évader du quotidien, approfondir des connaissances, alimenter la réflexion.**

Le numéro 459 de *Voir Demain* consacrait des pages à ce sujet, toujours pertinentes, mais il nous a paru utile d'évoquer la lecture sous un angle différent, considérant à la fois l'activité personnelle et les occasions d'échanges dans des clubs d'amateurs de livres, en privé ou dans des lieux publics.

« Frotter sa cervelle à celle d'autrui », comme disait Montaigne, c'est se donner la capacité d'élargir son univers, d'enrichir sa réflexion, de se procurer de l'évasion, des plaisirs toujours renouvelés. Quand nos voyages sont limités, quel bonheur de s'envoler avec un bon roman, dans une autre époque ou dans un pays lointain. La connaissance s'enrichit avec des essais qui nous ouvrent sur les problèmes de la planète, l'imaginaire nous emporte vers d'autres mondes, rêvés ou réels. Les fictions alimentent nos rêveries, font vagabonder notre esprit, éveillent notre curiosité. C'est un bon remède au ronron du quotidien, qui délivre de l'ennui, nourrit nos émotions, nous met en empathie avec des personnages différents de nos relations habituelles.

Des formats divers s'offrent à nous : livres en gros caractères, braille papier ou éphémère (numérique), CD audio, ou encore ouvrages téléchargeables, sur ordinateur ou téléphone mobile. La miniaturisation des aides électroniques facilite la lecture nomade, dans les transports par exemple. Les petits blocnotes, les lecteurs Daisy permettent d'avoir en poche une bibliothèque. Les étudiants ne sont plus obligés d'aller en cours avec d'énormes sacs à dos. Le livre audio concerne maintenant un large public et est présent chez les libraires de quartier et dans les bibliothèques, il est utilisé par les déficients visuels, mais aussi par des personnes dyslexiques ou ayant des difficultés motrices. Certains écoutent des ouvrages en voiture ou en faisant leur ménage. Ce mode de lecture est particulièrement adapté pour les romans, les récits, les fictions policières ou fantastiques... Il est agréable d'entendre une voix humaine vous raconter une histoire. Mais si on désire mémoriser ou approfondir un texte, la lecture papier ou tactile est souvent privilégiée.

Les médiathèques communales, certaines librairies offrent des heures de partage autour des dernières parutions. Nous pouvons alors connaître les nouveaux ouvrages presque en même temps que tout le monde, dès leur sortie en librairie, et même si certains formats avec voix de synthèse sont inférieurs en qualité aux voix humaine, ils permettent aux étudiants d'avoir rapidement les documents nécessaires, aux curieux boulimiques de s'appropriier les plus célèbres nouveautés des éditeurs.

« "Frotter sa cervelle à celle d'autrui", comme disait Montaigne, c'est se donner la capacité d'élargir son univers, d'enrichir sa réflexion, de se procurer de l'évasion, des plaisirs toujours renouvelés.»

## À savourer seul ou ensemble

Ces plaisirs solitaires sont encore plus savoureux si on peut les partager, échanger des points de vue avec d'autres amateurs qui n'ont pas forcément ressenti les mêmes émotions. Nous découvrons alors des niveaux de lecture différents, signes de la richesse de pensée des auteurs. Nous rencontrons à ces occasions des personnes qui, prenant de l'âge, cherchent les livres avec de bons contrastes et des gros caractères.

Bien sûr, il y a encore des progrès à faire sur une accessibilité universelle des supports de lecture, mais on constate une évolution favorable grâce au travail des associations qui adaptent les ouvrages, une sensibilisation aux besoins culturels de tous les publics. Il faut toutefois rester vigilants et se rappeler que pour les jeunes aveugles, une bonne pratique du braille reste indispensable tant pour les apprentissages que pour l'adaptation de postes de travail. ■

Voir Demain, revue de l'association Voir Ensemble, Mouvement chrétien des personnes aveugles et malvoyantes.

Association reconnue d'utilité publique en 1954. 15 rue Mayet - 75006 Paris. Tél. : 01 53 86 00 00. [voirdemain@voirensemble.asso.fr](mailto:voirdemain@voirensemble.asso.fr)  
Directeur de la publication : Jacques Charlin. Directrice de la rédaction : Marion Montessuy. Comité éditorial : Nicolas Blineau, Marie-Claude Cressant, Cécile Guimbert, Hervé Rollin, Olivier Randria, Sylvie Thézé.

Crédit photo couverture : © VoirEnsemble. Réalisation : Voir Ensemble. Secrétaire de rédaction/révision : Sylvie Thézé.

Maquette : Sylvie Thézé. [voirdemain@voirensemble.asso.fr](mailto:voirdemain@voirensemble.asso.fr) / Imprimeur : Chauveau-Indica - 28630 Le Coudray

Édité en caractères ordinaires, braille intégral et abrégé, en version électronique et audio accessibles sur le site Internet de l'association.

CCP : Paris 00 734 70 P 020. ISSN : 1285 - 4069. Commission paritaire : 0223 G80747. Dépôt légal : 1<sup>er</sup> avril 2021

Retrouvez  
l'association  
Voir Ensemble  
dans toutes ses  
composantes,  
groupes,  
commissions,  
établissements et  
services sur notre  
site Internet :  
[www.  
voirensemble.  
asso.fr](http://www.voirensemble.asso.fr)



Ce dossier comprend trois volets : les bibliothèques et les librairies, l'offre numérique et l'exception au droit d'auteur, une mesure que nombre de pays nous envient. Une fois n'est pas coutume !

Activité solitaire *a priori*, la lecture peut aussi être un temps partagé, comme le montrent certaines idées ingénieuses présentées ici. Nous vous proposons un tour d'horizon des actions qui sont menées et des outils qui existent pour faciliter et étendre l'accès à la lecture pour le public en situation de handicap visuel.

## Du côté des bibliothèques et librairies

### Un propagateur de culture

Adeline Coursant, directrice du Cteb et Denis Guérin, chargé de communication/rédacteur.

En 1966, Monique Truquet, ingénieur de recherche à l'Université Paul-Sabatier à Toulouse terminait la mise au point d'un logiciel permettant la transcription du français en braille intégral et abrégé. Depuis, le centre de transcription en braille (Cteb) a vu le jour et diversifie ses activités au bénéfice du public déficient visuel.

À cette époque, il n'existait pas d'imprimante capable d'embosser, il fallait utiliser une imprimante ordinaire, dont on enlevait le ruban encreur, pour n'utiliser que le « point » et faire en sorte que celui-ci, de manière inversée, puisse marquer les points en relief sur une feuille. En 1976, Monique Truquet fait réaliser le premier terminal braille par la société Sagem.

Cette démarche innovante et prometteuse commence à susciter des demandes de transcription de la part du secteur privé, notamment des banques qui souhaitent faire bénéficier leurs clients non voyants de relevés bancaires en braille. C'est pour faire face à cette demande croissante de transcription et d'édition en braille que Monique Truquet a créé en 1982 le Cteb, reconnu d'intérêt général en 2019, avec pour mission de mettre l'accès à la culture et à l'information à la portée de tous via ses productions et ses engagements associatifs en faveur de l'accessibilité.

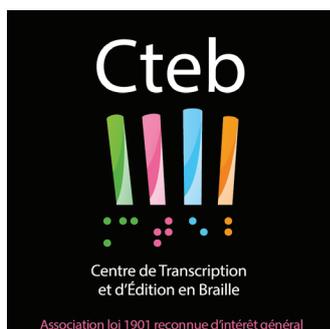
Depuis, le Cteb multiplie les actions en direction de son public : mettre à sa portée la rentrée littéraire française au même moment que les voyants ; réaliser des livres pour la jeunesse en braille avec, pour certains, des illustrations en relief.

Mais le confinement nous a également permis d'être créatifs et d'expérimenter : nous avons ajouté une corde à notre arc en nous initiant à la transcription audio. Elle représente une alternative précieuse et pratique au service des mal et non-voyants pour accéder aux œuvres écrites, aux divertissements et à l'information.

Pour en savoir plus : [www.cteb.fr](http://www.cteb.fr)

Suivez l'actualité du Cteb en vous abonnant à la newsletter :

[www.cteb.fr/inscription-newsletter/](http://www.cteb.fr/inscription-newsletter/) ■



### Les goûters lecture

Marie-Claude Cressant, administratrice à Voir Ensemble.

Un jeudi par mois, de 15 à 17 heures, une vingtaine de personnes se réunissent à la médiathèque de Montereau, voyants, non ou malvoyants. Les bibliothécaires nous font part de leurs derniers coups de cœur au sujet des nouvelles acquisitions, donnant un résumé puis lisant un bref extrait des ouvrages. Nous sommes aussi invités à faire de même si une de nos lectures récentes nous a particulièrement captivés : récits, polars, romans, les genres sont variés. Les livres circulent et j'ai remarqué que certaines personnes choisissent les ouvrages en fonction de la lisibilité, du contraste des caractères. Une collation issue des productions des participants est partagée entre tous et, souvent, un petit quiz sur l'actualité ou un sujet littéraire termine la séance. C'est très convivial, j'y ai trouvé ma place sans difficulté, et je peux y emprunter des ouvrages audio sur CD de bonne qualité. J'ai ainsi découvert des auteurs que je n'aurais pas eu l'idée de choisir par la simple consultation d'un catalogue. Une expérience très enrichissante. ■



# Un petit cercle d'audiolecteurs ? Pourquoi pas !

Caty Cavaillès, adhérente à Voir Ensemble, ancienne professeur de lettres.

Depuis dix ans, je coanime un petit cercle d'audiolecteurs d'une quarantaine de personnes déficientes visuelles.

Le principe est simple : mutualiser des livres audio du commerce, comme on se prête entre amis physiquement des bouquins de la main à la main, et partager nos avis de lecture.

Comment ? Par le biais d'une liste de discussion, comme il en existe des tas sur le Net, par des échanges de mails. Le possesseur d'un livre audio crée un lien qui permet à chacun de télécharger le bouquin. Mais

plus que la mutualisation d'ouvrages, ce qui nous importe davantage, ce sont les avis échangés sur des enregistrements d'une grande qualité sonore : a-t-on aimé ou non l'histoire ? Pourquoi ? Qu'en est-il de l'auteur ? Le lecteur (en général un professionnel) a-t-il apporté un « Plus » ? De quelle manière ?

Enfin, j'insiste sur ce point : si notre petit cercle perdure depuis dix ans, c'est en raison, je crois, du climat particulièrement convivial que nous entretenons au fil de nos courriels. Mettre en commun des liens pour créer du lien. ■

## Une librairie qui a du caractère

Agnès Binsztok, fondatrice de la Librairie des grands caractères.

Depuis que j'ai repris la direction éditoriale des éditions de livres en grands caractères À vue d'œil, il y a quatre ans, ma démarche est guidée par une question simple : si demain ma vue est déficiente, moi qui aime tant lire, qu'est-ce que j'aimerais qu'on me propose ? Une question simple, certes, mais qui a induit de grands changements.

Le premier a été de travailler sur les mises en page des ouvrages pour qu'ils soient vraiment adaptés aux malvoyants : polices de caractères, contraste, choix de papier, interlignage, tout a été pensé, repensé et testé.

Le deuxième : dynamiser l'offre éditoriale. En premier lieu, en achetant le plus tôt possible les droits des livres, donc avant la sortie du format standard en librairie afin de pouvoir sortir l'édition en grands caractères rapidement pour coller à l'actualité littéraire. Dans un second temps, en proposant à la vente, via notre site Internet, des nouveautés entre chaque catalogue pour être toujours en phase avec l'actualité littéraire.

La troisième a été de créer les éditions Voir de près afin d'enrichir et de diversifier l'offre éditoriale en incluant le lectorat jeune, entre autres.

Dès lors, que manquait-il à un amoureux de la lecture ? une fois encore la réponse est simple : une librairie ! Un lieu où flâner, se faire conseiller, découvrir le livre qu'on ne cherchait pas, choisir un livre à offrir, etc. Un lieu, où l'on propose aussi des lampes basse vision et des loupes, c'est-à-dire des solutions trop souvent méconnues pour un meilleur confort de lecture.



Un lieu proposant des livres sans a priori sur les besoins du lectorat malvoyant. Le lectorat malvoyant a les mêmes attentes que le lectorat « bienvoyant », pourquoi en serait-il autrement ?

Nous pensions important d'ouvrir un tel lieu, or nous étions en dessous de la vérité : c'est indispensable ! ■

**Librairie des Grands Caractères**

6, rue Laplace - 75005 Paris

[contact@librairiegrands caracteres.fr](mailto:contact@librairiegrands caracteres.fr) - 01 80 83 97 92



# Un mélange des genres créatif

Tiré du site Internet de l'Association bibliothèque braille enfantine (ABBE).

L'aventure de l'ABBE est née en 1985, à l'initiative de trois enseignants d'une école primaire de Paris. Ils ont œuvré à la mise en place d'une bibliothèque de prêts par correspondance de livres en braille et en gros caractères et de documents numérisés pour les enfants déficients visuels de 4 à 12 ans, en France et en Europe francophone. Cette présence simultanée du braille et de gros caractères en face à face rend cette bibliothèque unique en son genre, car elle permet le partage de la lecture avec l'entourage.

Très tôt, il est apparu que les enfants déficients visuels n'avaient pas accès à la littérature jeunesse (seuls les manuels scolaires étaient adaptés). L'idée naît alors de leur créer des livres spécifiques et de créer un espace spécifique pour cette activité. L'ABBE propose aux plus jeunes des livres à toucher, comportant des dessins en relief, des livres en braille et en grands caractères, là aussi avec des illustrations tactiles, des textes numérisés avec commentaires sonores sur les illustrations. Pour les plus grands, des albums de littérature jeunesse actuelle et les grands contes classiques en braille et gros caractères avec les illustrations d'origine, des documentaires, des albums en double interligne braille pour les lecteurs très débutants, des livres en braille intégral, en abrégé progressif, en abrégé complet, des textes numérisés qui permettent, à partir d'un poste informatique, de lire avec une plage tactile ou sur écran avec la taille et la police adaptées. L'offre s'étend aux adultes, parents voyants et non voyants, pour une lecture commune avec leurs enfants, mais aussi aux enseignants et bibliothèques pour leur permettre de constituer un fonds par roulement.

Comment ? Grâce à un système de prêt dans toute la France et en Europe francophone. Il suffit d'adhérer à l'ABBE et il est possible d'emprunter des ouvrages choisis parmi un catalogue de plus de 6500 titres. Les livres sont acheminés en franchise postale braille (sans frais de port) dans des valisettes adaptées.

Pour la fabrication des livres, l'association a aussi suivi les évolutions techniques. Commençant par faire des livres en braille seul, elle a rapidement mis en place la double écriture braille et gros caractères afin que les enfants aveugles partagent leur lecture avec leur entourage. En 1999, l'association décide d'insérer les illustrations d'origine afin de proposer un document qui s'approche le plus du document original. Les bénévoles découpaient les illustrations des livres et les collaient en face du texte correspondant, le texte en gros caractères étant sur la même page que le texte en braille.

En 2006, le texte en grands caractères et celui en braille sont mis sur deux pages différentes afin d'améliorer la lecture des enfants déficients visuels. Avec ce mode en « face à face », l'association en a profité pour insérer les illustrations directement dans le fichier par scannérisation. En 2006, des textes ont été proposés sur CD, pouvant être lus soit en gros caractères sur écran d'ordinateur, soit sur plage tactile. Ce format permet de proposer des textes trop lourds pour pouvoir être imprimés en braille et en gros caractères (tels que les Harry Potter). Sur certains CD, les illustrations ont été insérées et certaines sont décrites oralement permettant aux enfants aveugles d'avoir une représentation de ces illustrations.

<https://abbe-asso.fr/> ■

## Du côté de l'offre numérique

### Le Localisateur, le Web en clair pour tous

Tiré du site Internet du Localisateur, créé par Philippe Léon, avec le soutien de la Fondation Valentin Haüy.

Le Localisateur est un nouveau moyen d'accès au monde Internet, orienté pour les personnes en situation de handicap visuel.

Un journal en ligne dans sa représentation actuelle, avec sa vision panoramique des différentes pages thématiques, ses actualités en exergue, ses nuages de tags, ses bandeaux publicitaires fixes et clignotants, est complexe et parfois même inaccessible pour celui qui n'a qu'une vision linéaire. Le Localisateur analyse une page web et recrée une nouvelle représentation de cette même information, sans modifier le contenu, pour la mettre à disposition des handicapés visuels. Ainsi, Le Localisateur modélise des journaux magazines, des annuaires, des

sites d'ouvrages audio, des podcasts, la météo, propose de la traduction instantanée. Le Localisateur ouvre aussi une porte sur l'univers des flux audio, à travers des radios, des télévisions, Youtube, Dailymotion, Deezer.

Mais il permet aussi à des personnes en situation de handicap de bénéficier d'une aide au déplacement dans les réseaux de transport. La version mobile géolocalise l'utilisateur et fournit le temps de passage du transport le plus proche, en temps réel pour les réseaux RATP, Tisséo et TAN, en temps théorique pour les autres réseaux.

Pour la liste de diffusion du Localisateur :

[localisateur-abonnement@yahoogroupes.fr](mailto:localisateur-abonnement@yahoogroupes.fr)

Pour en savoir plus : <http://localisateur.org/> ■



# La BPI au service de tous

Ali-Barthélémy Chihani, administrateur de Voir Ensemble, webmaster à la BPI.

La Bibliothèque publique d'information (BPI) est située au cœur du Centre Pompidou à Paris. Dès ses débuts, elle s'est organisée autour de trois grands principes : le libre accès de chacun aux collections, l'actualité des informations grâce à une activité de veille importante, la recherche des moyens les plus adaptés et innovants pour l'accès aux œuvres et aux informations. Elle a également une importante mission de coopération : favoriser par différents programmes d'actions la mutualisation des bonnes pratiques entre les bibliothèques publiques françaises ainsi que développer leur représentation internationale.

A la BPI, beaucoup de bases de données sont numériques. La bibliothèque est encyclopédique et cherche à couvrir l'ensemble du savoir, quelle que soit la discipline : philosophie, droit, médecine, sciences, religions...

les collections s'adressent à tous les publics, avec les adaptations nécessaires à chacun. Nous recevons des sans-abri par le biais d'une association qui propose des permanences deux fois par semaine à la bibliothèque ; nous avons aussi des écrivains publics pour les personnes qui ont du mal à écrire, pour les aider à constituer leurs dossiers administratifs notamment ; pour les personnes en situations de déficience sensorielle (déficients visuels ou auditifs), nous proposons un accueil adapté au handicap. Nous avons également « l'autre Internet », un service que nous rendons aux usagers quand ils sont présents dans nos locaux : ils peuvent se connecter via le Wifi et avoir accès à toutes les bases de données directement sur leur portable, sans passer par les ordinateurs de la bibliothèque.

<https://www.bpi.fr/> ■

## Une offre qui se diversifie

Christian Coudert, adhérent à Voir Ensemble, spécialiste des questions numériques.

**Comment s'y retrouver dans une offre digitale multiforme ? Réjouissons-nous d'abord de cette multiplicité de réponses. Voici un premier tri pour vous faciliter la tâche.**

### Bibliothèques sonores et braille gratuites

Plusieurs bibliothèques et/ou médiathèques proposent à un public pour lequel la lecture est compliquée par un handicap (déficience visuelle, handicap intellectuel, troubles cognitifs, dont les troubles DYS) de télécharger un ouvrage au format qui leur convient.

Éole est un service de la médiathèque de l'association Valentin Haüy, que beaucoup connaissent et utilisent déjà. Les livres sont disponibles en téléchargement ou par envoi postal et c'est gratuit ! <https://eole.avh.asso.fr>

La BNFA (bibliothèque numérique francophone accessible) vous propose de télécharger des livres audio, en gros caractères et en braille numérique : [www.bnfa.fr](http://www.bnfa.fr)

L'Association des donneurs de voix rend les mots audibles grâce au travail de ses lecteurs. Elle possède des antennes locales ou régionales qui fonctionnent chacune de façon autonome. Un serveur national existe mais toutes les bibliothèques ne transmettent pas leurs livres. Un abonnement gratuit est obligatoire : <https://lesbibliothequessonores.org>

Littérature audio créé par l'association Des Livres à Lire et à Entendre : [www.litteratureaudio.com](http://www.litteratureaudio.com)

La bibliothèque braille romande de Genève a un partenariat avec BrailleNet pour distribuer ses livres sur le site de la BNFA : <https://abage.ch>

### Formats ePub et PDF

Ces formats ne sont pas spécifiques aux personnes

déficientes visuelles, ils correspondent plutôt à du format texte que l'on peut lire avec son aide technique habituelle, braille et/ou vocale. Le format ePub est en principe plus accessible que le PDF. Les auteurs et éditeurs s'ouvrent de plus en plus au numérique de sorte qu'un livre papier est souvent disponible en ePub ou en PDF dès qu'il est édité. De nombreuses plateformes proposent ce type d'ouvrages (FNAC, Amazon, numilog.com...). On trouve des Ebooks gratuits sur : <https://www.ebooksgratuits.com>

### Livres audio du commerce

Le plus souvent, ils sont disponibles au téléchargement. Certaines maisons proposent encore le CD, mais il tend néanmoins à disparaître.

Audible, filiale d'Amazon, est le plus grand puisqu'il a racheté plusieurs anciens éditeurs de livres audio et a investi de gros budgets pour promouvoir le livre audio.

<https://www.audible.fr>

A côté de ce « géant », quelques enseignes tentent de subsister. Lizzie (la contraction de « lis » et « easy ») :

<https://www.lizzie.audio.fr>

Le livre qui parle : <https://www.livrequiparle.com>

Audiolib : <https://www.audiolib.fr>

Les éditions Thélème proposent des livres audio lus par de grands acteurs : <https://www.editionstheleme.com>

Book d'Oreille : <https://bookdoreille.com> ■



## Du côté de l'exception handicap

# L'exception au droit d'auteur

Marie Fournier, responsable du Serdaa (service d'éducation spéciale et de soins à domicile), du SAS HR (service d'accompagnement spécialisé handicaps rare) et du PCPE 53 (pôle de compétences et de prestations externalisées) de Voir Ensemble, et Simon Rousselet, enseignant technique au Serdaa.

L'exception au droit d'auteur en faveur des personnes handicapées (appelé en raccourci exception handicap) permet à des organismes à but non lucratif de réaliser et de communiquer aux personnes en situation de handicap des versions adaptées des œuvres protégées, sans avoir ni à demander d'autorisation préalable aux titulaires des droits et droits voisins (auteurs, éditeurs, producteurs, interprètes, etc.) ni à les rémunérer.

Les versions adaptées peuvent être des livres en braille, des livres à la mise en page adaptée pour les besoins des personnes dyslexiques ou malvoyantes, des œuvres en relief, des vidéos en langue des signes... La consultation de ces versions adaptées est strictement personnelle et réservée aux bénéficiaires de l'exception.

Afin d'améliorer les conditions d'adaptation des œuvres imprimées, les organismes agréés à cet effet peuvent obtenir l'accès aux fichiers numériques des œuvres qui leur sont transmis par les éditeurs suivant une procédure sécurisée sur la plateforme Platon de la Bibliothèque nationale de France (BnF). Ils sont autorisés à produire ou à communiquer des documents adaptés à des personnes en situation de handicap dans les conditions définies par la loi. Pour en bénéficier, l'organisme doit donner la preuve de son activité professionnelle effective de conception, de réalisation et/ou de communication de documents adaptés au bénéfice des personnes en situation de handicap auxquelles il s'adresse. Seuls les organismes inscrits peuvent solliciter cet agrément. Pour l'obtenir, ils doivent présenter des garanties et des capacités de sécurisation et de confidentialité des fichiers mis à leur disposition. Ils ont ensuite accès aux fichiers numériques ayant servi à l'édition des œuvres, qui sont déposés par les éditeurs, à leur demande, sur la plateforme Platon, gérée par la BnF.

### Le public du Serdaa

Au Serdaa, nous proposons au jeune et à son représentant légal, la signature d'une charte d'utilisation des documents adaptés les engageant à un usage strictement personnel. De plus, un encart rappelant les dispositions légales de l'Exception handicap est apposé sur les documents adaptés. Nous produisons majoritairement des adaptations pour les jeunes malvoyants. Nous prenons en compte tous les besoins visuels en lien avec l'orthoptiste du service : acuité, champ visuel... Les adaptations proposées peuvent aller de l'agrandissement de la taille de police, à l'interlignage, au

« L'exception au droit d'auteur en faveur des personnes handicapées (appelé en raccourci exception handicap) permet à des organismes à but non lucratif de réaliser et de communiquer aux personnes en situation de handicap des versions adaptées des œuvres protégées, sans avoir ni à demander d'autorisation préalable aux titulaires des droits et droits voisins ni à les rémunérer. »

format de la page, à l'utilisation ou non de couleurs, à la modification du contraste des images... Nous adaptons, en interne, les fiches d'exercices, de lectures...

Pour les romans et les livres scolaires, nous faisons appel à la plateforme Platon où il est possible d'accéder ou de demander des fichiers éditeurs et où sont mutualisées les adaptations produites par les différents organismes. Pour les collégiens et les lycéens équipés, la plupart du temps, d'ordinateurs, nous demandons les fichiers éditeurs des livres scolaires au format PDF. Cela permet aux jeunes de zoomer directement sur le document.

Nous facilitons l'accès à ces fichiers en réalisant, notamment, les actions suivantes : assemblage des différents fichiers en un seul ; rognage des pages de couvertures si présentes au format double-page dans le fichier éditeur ; refonte de la pagination si besoin (chiffres romain pour la page de couverture et les pages de garde, puis début de la numérotation correspondante à celle indiquée en bas des pages) ; optimisation si besoin de la taille du fichier pour faciliter le stockage et la consultation par l'élève. Pour les brailleuses, nous produisons des documents en relief et parfois des maquettes. En ce qui concerne les livres scolaires en braille, nous faisons appel à des prestataires extérieurs tel que « Le livre de l'aveugle ».

La plateforme Platon permet d'être plus réactif pour répondre aux besoins des jeunes, elle offre un gain de temps non négligeable.■



# Des chiffres et des mots

Aude Thomas, coordinatrice CNEA, webmaster à l'Inja.

**Missionné en 1995 par le ministère des Affaires sociales, l'Institut national des jeunes aveugles (Inja) localise les documents adaptés et disponibles à l'intention des publics déficients visuels, diffuse les références bibliographiques de ces fonds documentaires et coordonne la production nationale, du secteur scolaire en priorité. Au sein de l'Inja, la Banque de données de l'édition adaptée (BDEA) a été créée pour assurer la collecte, l'alimentation et la mise à jour des bases documentaires à partir des données bibliographiques transmises par les organismes du secteur spécialisé et des bibliothèques publiques.**

La BDEA gère la base d'adresses des organismes producteurs d'édition adaptée ou dont l'activité est en rapport avec les besoins des personnes déficientes visuelles. Les références documentaires qu'elle propose sont consultables gratuitement et accessibles à tous les publics : littérature et documentaires ; manuels scolaires et méthodes d'apprentissage (braille, langue) ; musique (partitions et méthodes) ; périodiques ; cartes, plans, dessins, schémas ; objets, jeux et jouets.

La BDEA c'est aussi : un centre de ressources documentaire initialisé par mise en ligne : la Banque de Données Images (BDI). Dans le cadre de son projet d'établissement 2008-2012, l'Inja avait défini plusieurs axes de travail parmi lesquels figurait la réalisation d'un centre de ressources en ligne qui soit à la fois outil de mutualisation et vecteur de communication institutionnelle. La BDI est complémentaire de la BDEA. En effet, d'une part elle constitue un projet qui rassemble enseignants, transpositeurs-adaptateurs de documents, documentalistes, informaticiens et localise des documents pédagogiques iconographiques généralement non accessibles par le biais de la BDEA. La BDI rassemble des documents pédagogiques téléchargeables en format numérique. Les documents, cartes, graphiques, schémas, dessins, plans concernent

actuellement trois disciplines : histoire, géographie et sciences de la vie et de la terre (SVT). L'enrichissement progressif de la BDI intégrera d'autres matières : histoire, sciences physique, chimie, mathématiques.

Qui peut contribuer à la BDEA et comment ? Tout organisme (association, établissement d'enseignement, bibliothèque, éditeur...) réalisant des adaptations ou disposant de fonds documentaires adaptés à l'intention des personnes déficientes visuelles doit les signaler à la BDEA via un processus rigoureux afin que chaque déficient visuel puisse en bénéficier.

## La BDEA dans le dispositif

L'Inja collabore de façon étroite avec la Commission à l'Exception handicap et la Bibliothèque nationale de France (BnF) qui administre Platon. L'objectif de cette collaboration est de favoriser et réaliser l'interopérabilité entre les deux bases de données, Platon étant la plateforme numérique sur laquelle les organismes agréés peuvent obtenir l'accès aux fichiers numériques des œuvres, la BDEA permettant au grand public et à tous les professionnels de localiser les ressources de l'édition adaptée. L'un des premiers travaux de rapprochement des deux bases fut la mise en place d'une interrogation à distance de Platon par la BDEA. ■

## La BDEA en chiffres

A ce jour, 686 645 références bibliographiques correspondant aux 85 270 documents signalés par les 145 organismes répertoriés dans le CCEA (catalogue collectif de l'édition adaptée), et sont saisies et mises à jour par les documentalistes, alors que 601 375 références de 10 catalogues fédérés peuvent être interrogées à distance selon différents protocoles depuis le portail internet de la BDEA. ■

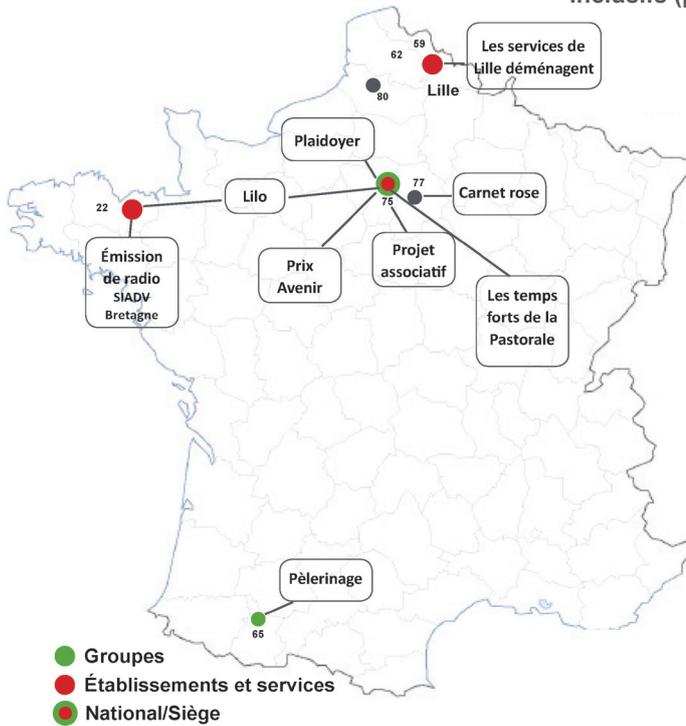
## Accéder à la BDEA

En ligne : [www.inja.fr/BDEA](http://www.inja.fr/BDEA)

Par mail : [bdea@inja.fr](mailto:bdea@inja.fr)

Par téléphone : 01 44 49 35 86

La carte indique les groupes, commissions et structures qui font l'objet d'un article dans les Regards d'ici (p. 9), les Regards inclusifs (p. 10) et les Regards intérieurs (p. 11).



## De Lille à Loos

L'Esat Renaissance et les services Rémora des Hauts-de-France ont déménagé le 15 mars pour prendre possession de locaux tout neufs, beaucoup plus vastes et fonctionnels.

Leur nouvelle adresse :  
50, avenue Pierre-Mauroy  
59120 LOOS



Le nouveau site situé à Loos, dans la banlieue proche lilloise.

## Lilo

Lilo est un moteur de recherche français et solidaire. Financer du matériel pour la pratique de sports adaptés à la déficience visuelle, développer la médiation animale ou encore créer un jardin thérapeutique, voilà les projets de nos structures que nous souhaitons soutenir grâce à vous et à Lilo.

« Voir Ensemble a été séduite par le concept de Lilo, qui redistribue une partie des gains à des projets d'intérêt général, générés par l'utilisation de ce moteur de recherche solidaire. Sous l'impulsion de professionnels de Bretagne et avec le soutien du siège, Voir Ensemble a donc été référencée par Lilo comme structure pouvant bénéficier de cette redistribution. Il reste maintenant à transformer l'essai en installant sur nos postes ce moteur de recherche, permettant ainsi d'abonder les projets proposés par nos établissements et services.

Je vous remercie chaleureusement de votre soutien. »

Messsage de Jacques Charlin, président de Voir Ensemble.

**Nous avons besoin de vous pour faire avancer ces projets !**

Il vous suffit d'installer Lilo sur votre poste, de créer un compte et de sélectionner l'envoi direct de vos gouttes sur les projets de Voir Ensemble. ■

## Carnet rose

Le petit dernier de Voir Ensemble, le groupe de Seine-et-Marne, a vu officiellement le jour le 27 janvier 2021.

Autour d'Anissa, la responsable, six personnes œuvrent au bon début dans la vie de cette pousse prometteuse. Toutes ces personnes ont été accompagnées par le service Rémora 77, lieu de la rencontre. Et l'ambition est forte : partage, solidarité, ouverture !

## Vision et télétravail

Lorène Drollon, ergothérapeute, et Sophie Le Coq, orthoptiste au SIADV Bretagne de Voir Ensemble.

Invité le 15 janvier 2021 sur France Bleu finistère, deux professionnelles du SIADV sont revenues sur les conditions d'adaptation des postes en cette période où le télétravail est de rigueur.

Le SIADV Bretagne a développé une expertise dans la vision et les aménagements de poste de travail. Aussi, dans le contexte sanitaire actuel, il a fallu s'adapter et répondre également aux solutions d'aménagement de personnes en situation de télétravail.

Ces explications permettent d'expliquer pourquoi on peut ressentir des signes de fatigue visuelle après quelques heures de travail sur écran : céphalées, douleurs et brûlures oculaires, larmoiements, vision brouillée, tensions physiques... et de proposer quelques aménagements pour y remédier. ■

## Le projet associatif 2021-2030

Le comité de rédaction du nouveau projet associatif finalise ses travaux grâce aux nombreuses contributions qui l'ont enrichi. Dernière étape : le vote lors de l'Assemblée générale 2021. ■

# Le plaidoyer en 2021

Olivier Randria, agent de développement, responsable du plaidoyer à Voir Ensemble.

Depuis le début de l'année, Voir Ensemble n'a pas chômé dans son combat pour l'inclusion ! Le COVID ne nous a pas arrêtés, bien au contraire. Face à une période incertaine, nous avons plus que besoin de fraternité, de solidarité et d'inclusion !

## Un appel à projet pour l'avenir

Voir Ensemble lance le prix Avenir pour soutenir financièrement des projets qui contribuent à l'inclusion : des solutions visant à améliorer l'accessibilité des lieux, services, activités, objets, événements... destinés aux personnes déficientes visuelles ; des démarches favorisant la sensibilisation au handicap visuel et/ou le lien social des personnes déficientes visuelles ; et, plus globalement, des dispositifs innovants (technologiquement ou socialement)

promouvant l'inclusion dans la cité des personnes déficientes visuelles.

Pour consulter les conditions d'éligibilité, télécharger le dossier de candidature, envoyez un mail à :

[avenirVE@voirensemble.asso.fr](mailto:avenirVE@voirensemble.asso.fr) avant le 30 avril 2021

rendez vous sur le site Internet de Voir Ensemble :

[www.voirensemble.asso.fr](http://www.voirensemble.asso.fr) ■

## AAH : l'amour a un coût !

Depuis de très nombreuses années, les personnes en situation de handicap vivant en couple subissent une injustice : l'allocation aux adultes handicapés est calculée sur les revenus du foyer. Amoureux ou autonome, telle semblait être la question. Toutefois, une grande mobilisation citoyenne est en train de changer la donne.

Le 13 février 2020, l'Assemblée nationale a adopté une proposition de loi supprimant la prise en compte des ressources du conjoint. Ensuite, la balle était dans le camp du Sénat qui devait étudier la proposition de loi en mars 2021. C'était sans compter une formidable mobilisation des personnes en situation de handicap et des associations du secteur. Une pétition a été lancée sur le site du Sénat par Mme Véronique Tixier, elle-même privée d'AAH car vivant en couple. Cette pétition a reçu le soutien de nombreuses associations comme le Collectif Handicaps, l'APF France Handicap et, bien sûr, Voir Ensemble par un communiqué appelant à signer cette pétition en janvier dernier.

Preuve que l'inclusion est l'affaire de toutes et de tous, la pétition a reçu le soutien de nos concitoyens valides et de nombreuses personnalités comme la Défenseure des droits, Claire Hédon, et les acteurs Nicole Ferroni ou Omar Sy. Si Sophie Cluzel, secrétaire d'Etat au handicap a indiqué devant le Sénat qu'elle n'y était « pas favorable », la pétition a largement dépassé le seuil requis de 100 000 signatures et le Sénat a accepté ce principe d'individualisation. Maintenant, l'Assemblée nationale doit reprendre cette proposition de loi pour l'entériner définitivement. Elle devrait être étudiée par les députés le 17 juin prochain, à la demande du groupe Gauche démocrate et républicaine.

La mobilisation citoyenne continue et Voir Ensemble lui renouvelle son soutien. Nous avons appelé à signer une pétition sur le site de l'Assemblée nationale, elle aussi soutenue par de nombreuses associations. ■

## Les états généraux de la déficience visuelle

Voir Ensemble a été cosignataire, aux côtés de la CFPSAA, l'ANPEA, l'AVH, la Fédération des Aveugles de France, le GIAA-apiDV et l'INJA, d'une lettre commune à Sophie Cluzel demandant l'organisation d'états généraux de la déficience visuelle pour une meilleure prise en compte des spécificités du handicap visuel par les pouvoirs et services publics.

Cette lettre adressée par nos associations à la Secrétaire d'Etat au handicap le 15 janvier dernier est à retrouver sur notre site internet. ■

## Elections 2021

Comme annoncé dans le dernier *Voir Demain*, la CFPSAA, la FAF, l'AVH, la Fédération des associations de chiens guides et Voir Ensemble s'unissent pour interpeller les candidats aux élections régionales et départementales.

Initialement prévue en mars, le Parlement a confirmé que ces élections se tiendraient les 13 et 20 juin 2021 si la situation sanitaire le permettait.

Nos associations travaillent sur les thèmes à défendre auprès des futurs élus. Un communiqué commun et un document d'accompagnement sont prévus. Voir Ensemble transmettra à son réseau toutes ces informations pour que ces adhérents et salariés puissent contribuer à cette nouvelle mobilisation. ■

Pour retrouver l'ensemble de nos actions de plaidoyer :

<https://www.voirensemble.asso.fr/nos-actions/notre-plaidoyer>

# Les temps forts de la Pastorale

Hervé Rollin, Dominique Allain, Isabelle Buisson, Pastorale de Voir Ensemble.

**A la Pastorale de Voir Ensemble, nous vivons ensemble la coresponsabilité de l'annonce de l'Évangile. Notre aumônier national, le père Hervé, souhaite renforcer cette idée que la Parole de la Pastorale de Voir Ensemble n'est pas seulement celle de l'aumônier national, mais celle de tous les membres du Conseil pastoral.**

**A**ujourd'hui le Conseil pastoral souhaite vous faire partager quatre temps forts de la vie actuelle de l'Église.

## Le vicariat des personnes handicapées

Mgr Aupetit, archevêque de Paris, a créé un vicariat pour les personnes porteuses de handicap dans son diocèse. Le vicariat pour les personnes handicapées collabore avec tous les curés de Paris qui sont les premiers responsables et concernés par la pastorale de l'Église pour les communautés qui leur sont confiées. « Chacun de nous est responsable de son voisin, nous sommes tous les gardiens de nos frères et sœurs, où qu'ils vivent », pape François, 12 septembre 2015.

Lors de notre dernière Assemblée générale, le père Souron, en charge du vicariat, est venu nous exposer et présenter sa mission. Ce vicariat souhaite favoriser toutes les initiatives d'accueil et de communion fraternelle au sein des paroisses et l'accompagnement des proches de ces personnes. Cela se fait, bien évidemment, en partenariat avec toutes les institutions et associations qui déjà, depuis longtemps, sont au service des personnes handicapées. Nous voulons les rendre plus visibles dans le cadre diocésain. A ce titre, Voir Ensemble est partenaire, par la présence d'un délégué, de cette démarche pour les personnes porteuses du handicap visuel dans le diocèse de Paris.

Le Conseil pastoral souhaite que, vous, chers membres de Voir Ensemble, soyez sensibles et ouverts à cette démarche dans vos diocèses et vos communautés afin d'accueillir, de faire la place à toute personne handicapée et sensibiliser les curés de vos paroisses.

## Promesses d'Église

Le conseil pastoral vous informe que Voir Ensemble est officiellement partenaire de Promesses d'Église depuis le mois de novembre 2020. Une des missions de cette instance qui implique la participation de l'association se résume en cette proposition « Ecouter et faire entendre la parole de celles et ceux qui, pour diverses raisons, ne s'expriment pas en Église ». Notre président, Jacques Charlin, a participé, le 1<sup>er</sup> février dernier, à une première rencontre pour représenter le mouvement, rencontre prometteuse qui va en susciter d'autres dans l'avenir.

## Année Saint-Joseph

Le 8 décembre 2020, le pape François a donné une lettre apostolique intitulée « *Patris Corde* » (Avec un cœur de Père) à l'occasion du 150<sup>e</sup> anniversaire de la déclaration de saint Joseph comme patron de l'Église universelle. Cette année 2021 est consacrée à saint Joseph. Ce sera le thème proposé à Voir Ensemble pour une réflexion qui aboutira à un retour lors de notre pèlerinage à Lourdes.

## Le pape en Irak

Voir Ensemble s'associe par nos pensées et nos prières à cette démarche du Saint Père sur la terre d'Abraham, père de tous les croyants. A cette occasion le Conseil pastoral souhaite vous proposer de prier dans un esprit pacifique plus particulièrement pour la paix, l'entente cordiale, le dialogue entre et avec tous les peuples héritiers d'Abraham en lien avec nos frères chrétiens d'Orient.

En ces temps difficiles, n'oublions pas de rester en lien les uns avec les autres, dans la mesure de nos moyens (téléphone, mail, etc.). Laissons-nous toucher par l'autre... Prenons soins des liens... « Lorsque je vis quelque chose avec mon frère ou ma sœur oublié ou isolé, j'ai rendez-vous avec le Christ et cela, notre mouvement le dit par toutes ses actions. »

Nous terminerons par ces paroles de Mgr Marcel Perrier, ancien aumônier national de Voir Ensemble : « Qu'il est beau d'être des chrétiens qui consolent, qui portent les poids des autres, qui encouragent : annonciateurs de vie en temps de mort ! En chaque Galilée, en chaque région de cette humanité à laquelle nous appartenons et qui nous appartient, parce que nous sommes tous frères et sœurs, portons le chant de la vie ! » ■

La Pastorale de Voir Ensemble est une entité constituée d'un aumônier national, de quatre personnes constituant le bureau pour préparer les réunions et proposer des idées d'actions ou de réflexions qui seront ensuite soumises pour discussion et avis aux membres du Conseil pastoral national de Voir Ensemble, lui-même constitué de membres des aumôneries des différents groupes, qui compléteront et ratifieront ou non les propositions. ■

**L**ors de sa réunion du samedi 13 février 2021, après délibération, le Conseil d'administration a décidé, à regret, de reporter le pèlerinage de Lourdes. Je vous confirme que les sanctuaires nous attendent avec impatience et prennent toutes les mesures qui pourront nous faire vivre un pèlerinage sans crainte.

Nous nous donnons donc rendez-vous pour vivre un grand moment de retrouvailles auprès de Marie et Bernadette du 18 au 23 octobre 2021. Nous pourrons, enfin, fêter le 75<sup>e</sup> pèlerinage de Voir Ensemble et les 60 ans de l'Hospitalité Notre-Dame de la Lumière.

Marie nous attend fidèlement au pied de la Grotte pour nous permettre de vivre ce magnifique temps de convivialité et d'espérance ! ■

Samedi 12 juin 2021

Spectacles - Animations - Buvette

Déjà dans  
30 villes !



# La Nuit du handicap

La rencontre est une fête !

SECRÉTARIAT D'ÉTAT  
CHARGÉ DES PERSONNES  
HANDICAPÉES

Sous le parrainage de Sophie Cluzel,  
secrétaire d'Etat chargée des personnes handicapées.



[www.nuitduhandicap.fr](http://www.nuitduhandicap.fr)

